

Bulletin d'information du service de la faune, des forêts et de la nature concernant les dommages causés par le loup aux animaux de rente.

Période : mars 2025 (06.03.2025-02.04.2025)

1. Dommages aux animaux de rente

Situation dans le canton de Neuchâtel :

Date de l'annonce	Lieu	Proies	Remarques
17.03.2025	La Côte-aux-Fées	1 veau	Mesures de prévention exigées par l'OFEV : conformes

Situation dans les régions voisines :

Canton de Vaud (frontière avec le canton de Neuchâtel)

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

Canton du Jura

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

Canton de Berne (Jura bernois et Seeland)

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

France voisine :

Date constat	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

2. Décisions de tir en vigueur (Suisse)

Canton	Fin de validité théorique	Description	Réalisé
-	-	-	-

Couvet, le 02.04.2025